



OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE

La Municipalité du Village de Val-David est à la recherche d'un(e)

JOURNALIER(ÈRE) – ENTRETIEN DES PARCS POSTE TEMPORAIRE, ÉTÉ 2020, TEMPS PLEIN

Destination remarquable pour les amateurs de plein air et lieu de création privilégié pour de nombreux artistes et artisans, le Village de Val-David est un *monde à part* combinant à merveille NATURE et CULTURE.

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant du service des Travaux publics, la personne titulaire du poste assure le bon entretien général des parcs municipaux et des espaces publics pendant la saison estivale. Elle sera notamment appelée à :

- Nettoyer les trottoirs et les stationnements municipaux ;
- Tondre le gazon des terrains et parcs municipaux ;
- Vider et entretenir les poubelles municipales ;
- Inspecter les espaces publics extérieurs et le mobilier urbain pour assurer la sécurité des usagers ;
- Entretenir les terrains de soccer et effectuer le traçage des lignes ;
- Assister l'équipe des travaux publics à d'autres tâches (entretien des bâtiments, travaux de voirie, manutention d'équipements, etc.) ;
- Soutenir les activités du service des Loisirs et de la culture (manutention et installation d'équipements).

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaires ;
- Expérience dans un poste ou dans des tâches similaires ;
- Expérience dans la conduite de véhicules d'entretien (tracteur, tondeuse) ;
- Permis de conduire classe 5 ;
- Habileté à communiquer ;
- Polyvalence.

SALAIRE ET CONDITIONS

- Entrée en poste : dès que possible ;
- Durée : du printemps à l'automne (sous réserve de l'évolution de la pandémie) ;
- Salaire horaire de 17,97 \$ à 21,64 \$, selon l'expérience et la convention collective (Classe C) ;
- Horaire de 40 h/semaine, incluant le samedi et le dimanche. Les jours de travail peuvent varier d'une semaine à l'autre.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature d'ici le **29 mai 2020**, à l'adresse suivante: rh@valdavid.com

La Municipalité se réserve le droit de combler le poste avant la fin de la période d'affichage.

La Municipalité du Village de Val-David souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance tous les candidates et les candidats. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.